



1415-CD-DÉC-04

**Procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées
et délégués du secteur des Découvreurs
tenue le 24 mars 2015, à compter de 17 h 00,
au Collège des Compagnons, salle Le Carrefour**

Ordre du jour

Présences : 54

1. Mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 20 janvier 2015
5. Suivi au procès-verbal du 20 janvier 2015
6. Sondage jour 0
7. Votre tâche déborde (sondage)
8. Échéancier du processus d'affectation et de mutation pour les enseignants réguliers
9. Échéancier du processus d'affectation pour les enseignants précaires
10. Directive relative à l'entrée progressive à l'école pour les élèves du préscolaire en 2015-2016
11. Mesure 30333
12. Mobilisation – Négó
13. EAV-EVB : la Fête de la Terre et le prix Diane Laflamme
14. Autres sujets :
 - a) Fusion des commissions scolaires
 - b)
 - c)

1. Mot de bienvenue

Frédéric Renaud souhaite la bienvenue aux membres présents qui sont nombreux. C'est super, surtout en temps de négó!

2. Nomination de la présidence d'assemblée

« QUE Bruno Parent assume la présidence d'assemblée. »

Proposeur : Frédéric Renaud
Appuyeur : Yves Savoie

– unanimité –

3. Adoption de l'ordre du jour

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé. »

Proposeuse : Nancy Parent

Appuyeuse : Sara-Madeleine Hotte

– unanimité –

4. Adoption du procès-verbal du 20 janvier 2015

« QUE le procès-verbal du 20 janvier 2015 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeuse : Christine Painchaud

Appuyeur : Martin Hogue

– unanimité –

5. Suivi au procès-verbal du 20 janvier 2015

a) Négociation – Dépôt patronal

Suivi en lien avec la fatigue du personnel enseignant (lourdeur de la tâche et « *burnout* »).

Frédéric Renaud explique d'abord qu'il est difficile de répertorier avec précision des données en ce qui concerne le « *burnout* » chez les enseignants de la CSDD, compte tenu de la sensibilité des renseignements personnels impliqués et de leur nature confidentielle. Malgré cela, quelques enquêtes ont été effectuées à ce sujet par différentes instances syndicales.

En effet, à la FAE, une enquête traite des facteurs qui mènent au « *burnout* » (charge de travail élevée, manque de soutien de la part de la direction, besoin d'autonomie, etc.).

À la CSQ, l'enquête traite des symptômes associés à la dépression présents chez les membres de la Centrale. Deux articles de journaux sont déposés à ce sujet.

Un délégué se questionne à savoir si les données de ces enquêtes seront utilisées pour la négociation. Frédéric mentionne que les données seront utilisées.

Une déléguée se questionne à l'effet de récolter de l'information en ce qui concerne le nombre d'invalidité en lien avec l'épuisement professionnel chez les enseignants à la CSDD, et ce, afin de mieux cerner l'ampleur de la problématique chez nos membres.

Jérôme Marcoux mentionne que le commentaire est certainement intéressant. Or, il ne faut pas perdre de vue que les dossiers d'invalidité et les diagnostics les soutenant relèvent de renseignements et d'information hautement confidentiels et protégés par la Loi et les conventions collectives. De fait, il serait difficile et même délicat d'obtenir ces informations.

Par ailleurs, la tâche est tellement devenue vaste et lourde; il ne faut pas attendre d'être épuisé pour agir, pour dénoncer, pour informer, etc.

Un délégué suggère d'afficher les articles déposés.

6. Sondage « jour 0 »

Dans les circonstances, considérant la position préliminaire véhiculée par les représentants de la Commission scolaire des Découvreurs sur le sujet, les représentants syndicaux cherchent à sonder l'ensemble des enseignants du primaire afin de pouvoir mieux analyser la situation factuelle du point de vue « terrain ». La compilation est en train de se faire. La réponse a été très bonne d'un point de vue quantitatif.

7. Votre tâche déborde (sondage)

Un sondage, *Votre tâche déborde*, est déposé et est à remettre aux membres du syndicat. Plusieurs nous ont rapporté des demandes faites par certaines directions en lien avec des demandes de tâches appartenant potentiellement à d'autres corps de métiers (ex.: trouver ses propres suppléances). Compte tenu de l'étendue et de la charge de travail qui est déjà importante pour les enseignants, nous désirons connaître exactement ce qui vous est demandé afin de départager ce qui appartient ou pas au travail d'enseignant. À remettre pour le prochain CD Deux Rives.

Une enseignante demande s'il est possible d'avoir une version numérique? Un délégué mentionne que le document est sur le site du SEDR.

8. Échéancier du processus d'affectation et de mutation pour les enseignants réguliers

Jérôme Marcoux présente le document, ce dernier est à afficher.

Une déléguée demande si une direction peut refuser d'accorder une journée de congé précise dans la semaine (ex : si tout le monde veut le vendredi) dans le cadre d'une demande de congé de partie de tâche au primaire. Le tout doit être convenu avec la direction, il faut s'entendre avec cette dernière et trouver une façon de faire équitable pour tous.

Une déléguée demande s'il est possible de prendre les 100 premiers ou derniers jours. Jérôme mentionne que c'est possible.

Une déléguée se questionne sur le fait de changer d'école lorsqu'on a demandé une journée précise dans le cadre de congé d'une partie de tâche. Jérôme mentionne que la meilleure stratégie est de convenir avec la direction de l'école dans laquelle nous sommes que si jamais la journée de congé n'est pas offerte dans l'autre école (nouvelle direction), on pourra refuser le congé.

9. Échéancier du processus d'affectation pour les enseignants précaires

Jérôme Marcoux présente l'échéancier du processus d'affectation et de mutation. Des documents sont déposés à cet effet.

Jérôme mentionne qu'il y aura une rencontre sur l'assurance-emploi le 10 juin 2015, à 16h30.

Il est important pour les précaires d'assister en grand nombre aux prébassins. Cet exercice nous permet collectivement de vérifier les listes des contrats, les pourcentages de tâches, etc.

Un délégué fait remarquer qu'il n'y a pas de plage horaire prévue pour le bassin des enseignants en adaptation scolaire au secondaire. On prend note de cette remarque et un suivi sera fait à la commission scolaire pour valider la date de ce bassin.

10. Directive relative à l'entrée progressive à l'école pour les élèves du préscolaire en 2015-2016

Frédéric Renaud présente et dépose la directive.

11. Mesure 30333

Frédéric Renaud mentionne que le MELS sera interpellé. Les représentations continuent auprès de la commission scolaire. Il y aurait des ouvertures dans certaines écoles. La commission scolaire ne montre pas d'ouverture actuellement pour faire appliquer la mesure. Le SEDR souhaite que la mesure soit appliquée intégralement.

Une déléguée se demande si des épreuves en 5^e année du primaire sont obligatoires. Frédéric mentionne que non. De plus, un message sera envoyé aux délégués du primaire concernant les épreuves qui sont obligatoires.

Un délégué se demande où est allé l'argent de la mesure et qu'il faudrait faire une action collective. Frédéric explique que le MELS envoie les sommes à la commission et demande par la suite de couper à certains endroits. La commission scolaire et ses directeurs ont décidé de couper la mesure 30333. Certaines directions accordent des sommes pour la correction d'épreuves.

Une déléguée propose de recenser ce qui se fait dans les différents milieux. Frédérik mentionne qu'il ne faut pas faire en sorte de faire perdre un gain à un milieu « x » au nom de la dénonciation d'une situation dans un milieu « y ».

Jérôme Marcoux mentionne que le recensement « débordement de tâche » (feuille blanche) va en ce sens. Il faut énumérer les tâches que les enseignants font en plus de ce qui est conventionné.

« QUE l'assemblée recommande que le syndicat SEDR élabore une action concertée et concrète afin de dénoncer le non-respect de la mesure 30333 sous une forme à déterminer. »

Proposeur : Étienne Vachon
Appuyeur : Frédérik Renaud

– unanimité –

12. Mobilisation – Négo

- Récupération des thermo-tâches.
- Feuille « Avis de recherche » à remplir.
- Invitation le 31 mars à participer au conseil des commissaires de la Commission scolaire des Découvreurs.

François Caron nous parle du 5 à 7 de la semaine dernière avec Mme Scalabrini. Un rappel est effectué afin que les bannières « *L'école à bout de bras* » et les thermo-tâches soient ramenés au bureau du SEDR. De plus, de porter les brassards est toujours à propos à l'école et dans les différentes rencontres.

François Caron présente les différentes actions à venir :

- Semaine du 24 mars au 2 avril 2015- « *Avis de recherche* ». Au secondaire, choisir UN groupe (qui contient le plus d'EHDAA) et remplir l'avis. L'objectif est la composition d'articles pour les journaux locaux et pour le site web.
- 31 mars 2015 – 19 h : Conseil des commissaires à la Salle La Chapelle. Il y aura des interventions de nos représentants concernant le dépôt patronal. C'est le temps de manifester notre mécontentement!

Plusieurs délégués interviennent afin de contribuer à la mobilisation, de proposer différents moyens et de tirer des constats (être présents en grand nombre, importance de la présence des médias, plus de visibilité, avoir davantage de temps pour se préparer aux actions, connaître les actions à moyen et à long termes, mécontentement envers le gouvernement et dépôt patronal, fin de la convention collective le 31 mars, etc.). Plusieurs délégués souhaitent des actions plus « lourdes ».

13. EAV-EVB : la Fête de la Terre et le prix Diane Laflamme

Fête de la Terre le 23 avril

Se référer au document déposé.

Prix Diane Laflamme

Ce prix est pour souligner l'engagement d'une enseignante ou d'un enseignant qui s'est démarqué dans le cadre de ses fonctions.

14. Autre sujet :

a) Fusions des commissions scolaires

En attente des décisions du gouvernement. Il pourrait y avoir une nouvelle vision avec le nouveau ministre. Le tout pourrait être retardé d'une autre année. Pour l'instant, il n'y a pas vraiment d'informations concrètes à communiquer. Un enseignant demande si le passé « de gauche » de notre nouveau ministre sera exploité? Réponse : oui.

La réunion s'est terminée à 18 h 55.

Marie-Hélène Gingras et Étienne Vachon, secrétaires